

n° **46**  
Novembre 2018



▶ À LA UNE

À LA UNE ▶ 1-5

ACTUALITÉS ▶ 6-7

AGENDA ▶ 8-10

À LIRE/À VOIR ▶ 11-12



## Budget européen 2021-2027 : de forts enjeux pour les entreprises françaises

Les négociations ont démarré pour établir le prochain cadre financier pluriannuel (CFP) de l'Union européenne, autrement dit son budget. La DGE est engagée aux côtés des autres services de l'État et des acteurs économiques pour que celui-ci soit le plus favorable possible aux entreprises françaises, notamment à travers les programmes dédiés à leur compétitivité et à l'innovation.

▶ EN CHIFFRES

**1300**

milliards d'euros sont proposés par la Commission européenne pour le prochain cadre financier pluriannuel (CFP 2021-2027), contre 1082 pour le CFP en cours (2014-2020).

**14 %**

du budget global de l'Union européenne sont dédiés à la "compétitivité pour la croissance et l'emploi".

**19,5**

milliards d'euros sont versés chaque année par la France au titre de sa contribution au budget européen.

La DGE et Vous est une publication de la Direction générale des entreprises

ISSN 2431-1529

Directeur de la publication :  
Jean-Philippe de Saint-Martin

Contact :  
Charlotte Pistre  
Conception, rédaction et

réalisation :  
agence Pastelle

Crédits photographiques :  
DR - iStock/antos777



**Alexandra Calka**

DGE, Chargée de mission « Financement et compétitivité », bureau des politiques européennes d'innovation et de financement

[alexandra.calka@finances.gouv.fr](mailto:alexandra.calka@finances.gouv.fr)

**« Notre action vise à la fois à orienter le contenu des appels à projets européens en faveur des secteurs où les entreprises françaises sont performantes, et à inciter les entreprises à y participer, car ces deux aspects se renforcent mutuellement. L'objectif est aussi de participer à des évaluations des programmes et à leur articulation avec des enjeux nationaux. »**

1 082 milliards d'euros : c'est le montant global de l'actuel cadre financier pluriannuel de l'Europe des 28 pour la période 2014-2020. Quant au prochain CFP (2021-2027), la Commission européenne a mis sur la table une proposition à 1 300 milliards d'euros, dans une Union européenne qui sera ramenée à 27 États membres après le Brexit. Sur ce montant global, la DGE s'intéresse plus particulièrement aux 13 % à 14 % dédiés à la "compétitivité pour la croissance et l'emploi". C'est l'un des principaux blocs du CFP sur lesquels les entreprises françaises peuvent obtenir des financements, notamment en répondant aux appels à projets lancés dans le cadre des programmes de l'Union. Les financements ainsi obtenus permettent une mutualisation des efforts sur de très grands enjeux, et d'élargir des réseaux nationaux, en retour de l'effort de la France qui contribue à hauteur de près de 20 milliards d'euros par an au budget européen\*.

### Déposer plus de projets dans le cadre d'"Horizon 2020"

L'un des programmes plus particulièrement scrutés par la DGE s'appelle "Horizon 2020". Ce programme, toujours en cours de réalisation, est destiné à soutenir la recherche, le développement et l'innovation des entreprises européennes et s'est vu doter de 77 milliards d'euros sur la période 2014-2020. On dispose aujourd'hui d'un recul suffisant pour constater que les projets déposés dans ce cadre par les entreprises françaises obtiennent des taux de succès supérieurs à la moyenne de l'UE en termes de financements. Mais on observe également que les entreprises françaises, globalement, présentent moins de candidatures que leurs homologues européennes. La DGE souhaite donc les inciter, et il en est encore temps, à [déposer plus de projets dans ce cadre](#). Outre le fait qu'elles ont potentiellement beaucoup à y gagner, c'est aussi un moyen d'assurer la pérennité de ce programme qui contribue à répondre aux défis liés à des financements massifs de produits et services d'avenir par les autres grandes puissances mondiales. Cela permet aussi d'influer sur l'orientation de son contenu, en faveur des technologies requises pour des activités où la France est performante (aéronautique, spatial, nanoélectronique, cybersécurité, photonique, automobile...) et, de façon plus générale, ceux pour lesquels elle nourrit de grandes ambitions (transitions numérique et énergétique, santé...).

### Soutenir les intérêts français dans le futur programme de soutien à l'innovation

Cette implication des entreprises françaises est d'autant plus importante que le futur programme "Horizon Europe", successeur annoncé d'Horizon 2020, sera très vraisemblablement doté d'une enveloppe en hausse. La Commission européenne a déjà annoncé le chiffre de 100 milliards d'euros, à comparer aux 77 milliards d'Horizon 2020. Cela représenterait une progression de 30 % par rapport au montant actuel, et ce, malgré le Brexit. Une telle "rallonge" ne pourra être soutenue par la France que si les acteurs français de la recherche et de l'innovation démontrent avec force leur appétence à s'inscrire dans ce type de programme. Il est par ailleurs essentiel que la DGE et ses partenaires publics et privés cherchent au maximum à influencer le contenu des programmes.

## Une diversité de modes d'intervention

Cette influence peut s'exercer de diverses manières. Par exemple, pour le bloc "Technologies de l'information et de la communication" d'Horizon 2020, un tandem de négociateurs composé d'un représentant du ministère de la Recherche et d'un représentant de la DGE agit au sein du comité de programme réunissant des experts de chaque État membre. Dans ce cadre, des textes d'appels à projets déjà bien rédigés peuvent se voir adoptés directement pour proposition à la Commission européenne. Le même type d'influence peut aussi être exercé en amont, de manière plus informelle, par les entreprises ayant des idées nouvelles à proposer. Autre exemple : la DGE soutient activement le programme COSME, programme pluriannuel européen pour la compétitivité des PME. Doté d'un budget de 2,3 milliards d'euros pour la période 2014-2020, il permet, entre autres, de faciliter l'accès des PME aux financements et de développer leur internationalisation, à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE.

## CFP 2021-2027 : négociations dans les *starting-blocks*

La DGE s'implique activement dans la préparation des négociations du prochain cadre financier pluriannuel. Deux éléments de contexte compliquent cette préparation : l'issue incertaine du Brexit et la perspective des élections au Parlement européen en mai 2019. La Commission européenne souhaiterait que le projet de CFP 2021-2027 soit bouclé avant cette échéance, ce qui paraît de moins en moins certain.

Quoi qu'il en soit, la DGE entend y défendre les intérêts des entreprises françaises, notamment en se concentrant sur les programmes qui relèvent de ses compétences (soutien aux PME, à l'innovation dans l'industrie et les services, au numérique) avec un objectif central : que ces programmes servent au mieux l'économie française. À titre d'exemple, la DGE prendra position pour que le futur programme Digital Europe, doté de 9 milliards d'euros pour développer les capacités numériques des États membres, intègre le fait que les futurs achats publics réalisés dans ce cadre s'intéressent en priorité aux technologies produites en Europe. De manière générale, la DGE sera attentive au fait que les programmes ayant trait à ses domaines de compétences soient bien adaptés aux besoins des entreprises françaises.

\* Les contributions directes des États membres sont issues d'un taux fixé annuellement et commun à tous, appliqué au revenu national brut. En 2014-2020, ce taux est de l'ordre de 1 %. Ces contributions représentent 71 % du total des ressources de l'Union en 2018. S'y ajoutent des ressources propres de l'Union : 16 % de droits de douane, 12 % de TVA, 1 % d'éléments divers dont des contributions de pays tiers ou d'amendes issues du droit de la concurrence.

### Pour en savoir plus :

- Sur le cadre financier pluriannuel (CFP) de l'Union européenne : <http://www.vie-publique.fr>
- Sur le projet de CFP 2021-2027 : <https://ec.europa.eu>
- Sur les relations financières entre la France et l'Union européenne : <https://www.performance-publique.budget.gouv.fr>
- Sur le programme Horizon 2020 : <http://www.horizon2020.gouv.fr>

### ▶ ESSENTIEL À RETENIR

- **Le cadre financier pluriannuel (CFP) de l'Union européenne présente des enjeux importants pour l'ensemble du tissu des entreprises françaises (grands groupes, ETI et PME), notamment en termes de développement de leur compétitivité par la R&D et l'innovation.**
- **La DGE s'implique activement dans les négociations de préparation du prochain CFP, et s'intéresse particulièrement aux contenus des programmes Horizon Europe, Digital Europe et COSME.**
- **Les entreprises françaises sont appelées à agir elles aussi, notamment en répondant aux appels à projets lancés dans le cadre des divers programmes européens.**



**Vincent Moulin  
Wright**

Directeur général  
de France Industrie

## « Notre objectif est de sensibiliser les décideurs nationaux et européens à conforter l'importance du soutien financier à la recherche et à l'innovation. »

**Créée en février 2018, France Industrie est l'organisation professionnelle représentative de toute l'Industrie française. Elle réunit au sein d'une entité unifiée les dirigeants des 42 plus grandes entreprises industrielles et ceux des 20 fédérations nationales industrielles adhérentes au Medef (ex-GFI : Groupe des fédérations industrielles).**

### **Avez-vous des exemples d'actions utiles et concrètes financées par le budget européen en faveur de l'industrie ?**

Le budget de l'Union joue un rôle clé pour de multiples secteurs industriels, avec plusieurs programmes emblématiques pour l'industrie. Je citerai notamment le programme Horizon 2020 qui finance la recherche et l'innovation, depuis "l'idée initiale" jusqu'à des produits ou services réels avant leur mise sur le marché. Il renforce particulièrement la R&D collaborative entre acteurs de plusieurs pays pour accroître la créativité des entreprises et découvrir de nouveaux marchés. Plusieurs grands projets industriels stratégiques en ont bénéficié, comme la fabrication des piles à combustible, le développement du langage artificiel chez les robots, ou l'augmentation des qualités nutritionnelles de certaines protéines alimentaires. La France utilise activement ces soutiens, notamment sur des thématiques sectorielles fortes comme l'aéronautique ou la nanoélectronique. De nombreux autres programmes européens ont un impact indirect pour la réussite de l'industrie européenne, que ce soit en matière de formation, de soutien à l'innovation à l'échelon local, ou de développement d'infrastructures de connexion (transports, numérique, énergie).

### **Quelles sont vos attentes concernant le budget européen après 2020 ?**

L'accès aux financements européens en faveur de la recherche et de l'innovation est un enjeu majeur pour l'industrie française. La Commission européenne a proposé en juin 2018 un financement de 100 milliards d'euros pour le futur programme Horizon Europe, après les 77 milliards d'Horizon 2020. Nous saluons cette augmentation mais nous appelons à une ambition encore supérieure pour accélérer l'innovation de rupture. La dotation pourrait selon nous être portée jusqu'à 120 milliards, pour répondre à la croissance également constatée par d'autres grandes puissances dans le monde, tout en tenant compte de l'accroissement à organiser concomitamment du nombre de chercheurs et ingénieurs capables de répondre à ces programmes au sein de l'Union, et en visant bien l'excellence comme l'amélioration de la compétitivité industrielle des entreprises de l'Union. Par ailleurs, il faudrait simplifier l'accès aux fonds européens, en particulier aux PME, et favoriser une plus grande implication des acteurs industriels dans la mise en œuvre et la supervision des projets sélectionnés. Enfin, de nombreux industriels français bénéficient des partenariats public-privé européens, financés par les fonds Horizon 2020 : il faut continuer à soutenir ce système agile et efficace.

### **Comment percevez-vous les négociations européennes actuelles sur ce futur budget ?**

De nombreuses incertitudes pèsent sur le calendrier et il est difficile de prédire si, comme le souhaite la Commission, un accord pourra être trouvé sur le prochain CFP avant les élections européennes de mai 2019. Les industriels veulent surtout éviter un compromis de dernière minute qui induirait des risques de retards dans la programmation 2021-2027. Ce contexte pourrait remettre en cause l'ambition nouvelle sur le financement du programme Horizon Europe, et ce au moment où le Parlement européen se dit favorable à une augmentation significative des fonds de soutien à la recherche et à l'innovation (R&I). Les membres de France Industrie sont donc très impliqués dans les négociations du prochain programme cadre. Notre objectif est de sensibiliser les décideurs nationaux et européens à conforter l'importance du soutien financier à la R&I, source de différenciation et de compétitivité pour l'Industrie.





**Ivan Testart**

Directeur de  
Photonics France

## « Il nous paraît essentiel de maintenir *a minima* le budget de 700 M€ pour le financement de la R&D en photonique dans le futur programme Horizon Europe. »

**La photonique, dont le nom vient du mot photon, désigne les sciences et techniques de l'utilisation de la lumière et de ses applications industrielles (laser, fibres optiques, etc.). Sur un marché mondial estimé à 615 milliards d'euros, l'industrie photonique française, deuxième d'Europe après l'Allemagne, en génère 15 et représente environ 80 000 emplois. Photonics France représente la filière française auprès des pouvoirs publics et des autres acteurs industriels.**

### Le terme "photonique" reste peu connu en France. L'est-il plus au niveau européen ?

Oui, au point que depuis 2009, la photonique est reconnue par la Commission européenne comme une *Key Enabling Technology* (KET), une technologie clé. Le Prix Nobel de physique 2018 vient d'ailleurs de consacrer les technologies laser. Et le partenariat public-privé "photonique" signé en 2014 par la plateforme Photonics 21, qui regroupe 2 800 acteurs européens du secteur, engage les industriels à financer plus de 3,5 milliards d'euros de R&D avec un soutien assuré de 700 millions d'euros d'aides européennes.

### Pouvez-vous donner quelques exemples concrets de projets financés par le budget européen ?

On peut évoquer en France le projet PhoS-IstoS, qui propose de développer des textiles lumineux à base de fibres optiques pour traiter des maladies dermatologiques. Cette technologie permet de traiter ces maladies plus localement et de rendre le traitement quasiment indolore. Autre exemple : un projet de l'entreprise française Prophesee vise la création d'un capteur intelligent s'appuyant sur une technologie d'acquisition de données, sensible aux changements dans une scène. Cette imagerie, couplée à de l'intelligence artificielle, pourra détecter des objets ou des personnes en mouvement à une cadence ultra-rapide, par exemple dans une usine pour permettre à des robots d'évoluer en sécurité.

### Qu'attendez-vous du budget 2021-2027 ?

Les 800 projets photoniques déposés depuis le début de l'actuel programme-cadre Horizon 2020 démontrent la puissance d'innovation des acteurs. Il nous paraît donc essentiel de maintenir *a minima* le budget dédié au financement de la R&D en photonique dans le futur programme Horizon Europe. La photonique européenne doit maintenir sa compétitivité dans un marché mondial dominé par l'Asie qui investit massivement dans l'innovation. De plus, la photonique européenne a une croissance supérieure à 10 % et dépense plus de 10 milliards d'euros par an en recherche, innovation et investissement. Cet engagement des acteurs pour une R&D européenne forte mérite d'être soutenu.

### Vous avez des inquiétudes quant au futur budget ?

Le programme Horizon Europe envisage de fusionner la KET photonique avec la micro-électronique, de ne pas renouveler le PPP "photonique" et de ne pas engager un budget dédié. Cela signifierait une forte diminution des fonds consacrés à la photonique lors des prochains appels à projets européens. Une étude prospective promet un million d'emplois nouveaux en Europe en photonique d'ici 2030, dont 150 000 en France. Ne risquons pas de perdre ces emplois ! Nous sommes en contact avec la "DG Connect" de la Commission européenne et nous nous appuyons sur la plateforme Photonics 21 qui négocie, ainsi que sur le soutien du « *mirror group* » regroupant les autorités publiques de financement participant à Photonics 21, dont la DGE qui y est très active depuis quelques années. Mais nous avons aussi décidé de faire appel aux acteurs eux-mêmes pour proclamer l'importance de maintenir une KET photonique et un budget dédié au moins égal à celui d'Horizon 2020. Nous avons donc lancé fin septembre une pétition, déjà signée par plus de 400 acteurs majeurs de la photonique française, et nous sommes coordonnés avec nos homologues européens pour faire de même.



### Signature du contrat de la filière “Industriels de la Mer”

Le contrat stratégique de la filière des industriels de la mer a été signé le 29 octobre 2018. La filière regroupe quatre composantes : l’industrie navale, les énergies marines renouvelables, les industries et services nautiques, et l’offshore. Elle emploie aujourd’hui environ 115 000 personnes en France et réalise chaque année en moyenne 30 milliards d’euros de chiffre d’affaires, dont 60 % à l’export. Le contrat de filière formalise un ensemble d’engagements visant à accompagner la réalisation de projets structurants et à forts enjeux. Il présente de grandes avancées pour la filière, au premier rang desquels le regroupement des différents secteurs pour piloter une stratégie ambitieuse de R&D, avec la création du Conseil de la recherche et de l’innovation des industriels de la mer (CORIMER).

<https://www.entreprises.gouv.fr>



### Signature du Contrat de filière “Chimie et Matériaux”

C’est dans les locaux de l’entreprise BCF Life science (Morbihan) qu’a été signé, le 26 octobre 2018, le contrat stratégique de la filière “Chimie et Matériaux”. Celui-ci comporte des engagements réciproques entre les industriels et l’État en matière de transition écologique et énergétique, de développement de l’emploi et des compétences, et prévoit le développement et la promotion de plateformes industrielles avec l’appui de Business France. La première priorité du contrat concerne la production de chaleur décarbonée à des prix compétitifs. Il comporte également le lancement d’un “accélérateur PME” avec Bpifrance.

<https://www.entreprises.gouv.fr>



### Un espace en ligne pour recenser les difficultés des TPE/PME avec les plateformes de vente en ligne

Le secrétaire d’État chargé du Numérique, Mounir Mahjoubi, lance un espace en ligne permettant aux TPE/PME de signaler les difficultés rencontrées avec les plateformes de vente en ligne. Il entamera un dialogue avec les plateformes et l’ensemble des acteurs concernés, afin de trouver, d’ici aux fêtes de fin d’année, des réponses concrètes aux problématiques récurrentes. Le médiateur des entreprises sera saisi en parallèle afin d’apporter des solutions aux cas signalés. Les entreprises ont jusqu’au 30 novembre pour renseigner le formulaire de signalement.

<https://www.entreprises.gouv.fr>



### La France s’engage pour un internet éthique au service de l’Humain

À l’occasion du *Web Summit* de Lisbonne et une semaine avant la *Paris Digital Week*, Mounir Mahjoubi, secrétaire d’État chargé du Numérique, a annoncé au nom du gouvernement la signature par la France du pacte #ForTheWeb, pour un futur souhaitable de l’Internet, à l’initiative de Sir Tim Berners-Lee, inventeur du *World Wide Web*. Le pacte #ForTheWeb vise à répondre aux trois principaux dangers que sont les fausses nouvelles, le détournement à des fins politiques et l’usage abusif de données personnelles. La France est le premier pays à signer ce pacte.

<https://cn.ambafrance.org>



### Nouveau moteur de recherche Qualité Tourisme™

Cette nouvelle interface, alimentée automatiquement par le portail Qualité Tourisme™, présente les établissements labellisés de façon optimisée et plus attrayante. Néanmoins, actuellement en version bêta, elle reste perfectible. Soucieux de prendre en compte vos avis, nous recueillerons avec attention vos éventuelles observations et suggestions sur : [qualitetourisme.dge@finances.gouv.fr](mailto:qualitetourisme.dge@finances.gouv.fr)

<https://www.entreprises.gouv.fr>





## Bilan 2017 du Cesu préfinancé

Le marché du Chèque emploi service universel préfinancé (Cesu préfinancé) poursuit sa croissance en 2017 et a représenté un volume d'émission de 901 millions d'euros soit une hausse de 4,9 % par rapport à 2016\*. En 2017, le Cesu préfinancé a été adopté par 16 528 financeurs (entreprises privées et publiques, comités d'entreprises, conseils départementaux, mutuelles, caisses de retraite). 993 000 personnes ont ainsi pu bénéficier de services à la personne délivrés par 1 241 000 prestataires et intervenants. Le Cesu Ressource Humaine (Cesu RH), abondé par les employeurs publics et privés, a quant à lui pour objectif d'aider les salariés à mieux concilier vie familiale et vie professionnelle : 80 % des bénéficiaires l'utilisent dans le cadre de la garde d'enfants. Il a représenté en 2017 un volume d'émission de 317 millions d'euros.

<https://www.entreprises.gouv.fr>

\* Chiffres de l'Association professionnelle des émetteurs de Cesu préfinancé



## Voyage d'études de France Tourisme Lab à Montréal

Le premier voyage d'études de France Tourisme Lab a rassemblé à Montréal, du 1<sup>er</sup> au 5 octobre 2018, une délégation d'une vingtaine de membres du réseau. À cette occasion, France Tourisme Lab et son homologue québécois, le MT Lab, ont signé un protocole de partenariat confirmant leur ambition de « développer des relations de travail pérennes, favoriser l'échange de bonnes pratiques et l'accueil réciproque de *start-ups* dans un esprit réseau ». Ce voyage d'études a été une source d'inspiration pour la délégation française qui a pu approfondir sa connaissance d'un écosystème touristique québécois très structuré, diversifié et efficace. Des détails de ce voyage sont à retrouver ici :

<https://www.entreprises.gouv.fr>



**19 - 25 novembre**

### Semaine de l'innovation publique

Cette manifestation organisée par la direction interministérielle de la transformation publique (DITP) vise à mettre en lumière le mouvement de fond, fait d'initiatives concrètes, que représente l'innovation en tant que vecteur de réussite de la transformation de l'administration française dans le cadre de la réforme de l'État. Elle permet la rencontre entre les citoyens, les services de l'État et les collectivités territoriales afin de démontrer que l'administration devient plus réactive, plus proche et plus agile, au service de la communauté nationale. Elle donne aux citoyens l'occasion de découvrir et comprendre ce que recouvre l'innovation publique, de rencontrer les hommes et les femmes qui innovent dans le secteur public, de participer à l'élaboration de nouveaux services publics et de contribuer à leur amélioration.

<http://www.modernisation.gouv.fr>

**Partout en France**

**21 novembre - 4 décembre**

### Quinzaine de la Transmission-Reprise (édition 2018)

Comme les deux précédentes, cette 3<sup>e</sup> édition vise à sensibiliser les entrepreneurs, potentiels cédants ou repreneurs, aux enjeux et opportunités de la transmission et reprise d'entreprises existantes. Plus d'une vingtaine d'acteurs de référence de la transmission d'entreprises sont mobilisés avec la DGE pour organiser ou participer à des événements dans toute la France, répertoriés dans l'agenda des manifestations sur le site de l'Agence France Entrepreneur.

<https://www.entreprises.gouv.fr>

**Partout en France**

**22 - 25 novembre**

### L'Usine extraordinaire accueille la plénière du CNI

Cinquante mille visiteurs sont attendus sur ces quatre jours destinés à "ré-enchanter l'usine". Avec 13 000 m<sup>2</sup> d'exposition, l'Usine extraordinaire veut transmettre au grand public, notamment aux jeunes, l'envie de se projeter dans les métiers de l'industrie en donnant l'occasion de vivre, pendant quelques heures, l'aventure collective d'une usine vivante autour de quatre grands univers : Inventer, Fabriquer, Connecter, Partager. Organisée à l'initiative de la Fédération des industries mécaniques (FIM) et portée par la Fondation usine extraordinaire, cette manifestation permet aussi de lever le voile sur les industries qui innovent et produisent en France, et de montrer l'excellence du "made in France". La plénière du Conseil national de l'Industrie, présidée par le Premier ministre, aura lieu dans la nef du Grand Palais le 22 novembre et réunira les entreprises et les représentants des salariés autour de thèmes stratégiques.

<https://www.entreprises.gouv.fr>

**Paris, Grand Palais**

**22 novembre**

### Colloque Sport et innovation(s)

Les acteurs de l'innovation et de l'économie du sport se retrouveront à Bercy pour ce 2<sup>e</sup> colloque de l'Observatoire de l'économie du sport, qui abordera l'innovation dans tous ses aspects (technologique, de service ou de pratique). Structuré autour de tables-rondes et interventions de personnalités, il sera l'occasion de dresser un état des lieux des innovations liées au sport, mais aussi d'anticiper les évolutions à venir afin d'éclairer au mieux les actions et initiatives de l'ensemble des parties prenantes. Les résultats d'une étude de cartographie des *clusters* spécialisés dans le sport en Europe seront présentés. La remise des prix de l'Observatoire de l'économie du sport - prix de thèse de doctorat et prix du mémoire de master - ouvrira l'après-midi.

<https://www.entreprises.gouv.fr>

**Paris, Centre Pierre Mendès France**



NOVEMBRE 2018

27 - 28 novembre



### Salon des services à la personne 2018

Plus de 20 000 visiteurs sont attendus au 12<sup>e</sup> salon des SAP, unique rendez-vous national annuel de tous les acteurs du secteur. La DGE sera présente sur un stand destiné à accueillir tous les publics. Elle y proposera des micro-conférences techniques et, le 27, en concertation avec les fédérations professionnelles signataires du contrat de filière, une grande table ronde : "Le consommateur, partie prenante des SAP ?".

<https://www.entreprises.gouv.fr>

Paris, Porte de Versailles

28 novembre



### Les 2<sup>es</sup> États Généraux de l'Événement

L'Union française des métiers de l'événement (Unimev), organise la deuxième édition des États Généraux de l'Événement. La DGE est partenaire de ce colloque centré sur le rôle de l'événement dans la société, en tant que levier de dynamisation des flux d'affaires en France et à l'export, de rayonnement et d'attractivité, de valorisation des atouts et savoir-faire à l'international, d'animation de communautés, de création de liens... Le succès rencontré par la session 2017, qui avait attiré plus de trois cents participants, a confirmé l'intérêt d'un tel rendez-vous annuel entre les spécialistes de l'événementiel et les décideurs publics.

<https://www.entreprises.gouv.fr>

Paris, Porte de Versailles

DÉCEMBRE 2018

3 décembre



### 3<sup>e</sup> Rendez-vous de l'artisanat

Mettant en exergue le slogan « Artisans, la passion de transmettre », le 3<sup>e</sup> Rendez-vous de l'artisanat est consacré au thème de la transmission. Transmettre des savoirs et des savoir-faire, mais aussi des entreprises : autour de deux tables rondes, les témoignages illustreront le fait que la transmission est au cœur des préoccupations de l'artisan tout au long de son parcours professionnel.

<https://www.entreprises.gouv.fr>

Paris, Centre Pierre Mendès France

4 décembre



### Forum de l'achat innovant : l'internet des objets au service des administrations

L'internet des objets (IoT en anglais) offre de nouvelles opportunités dans un grand nombre de domaines économiques. Son champ d'application peut également intéresser les acteurs publics, en les faisant gagner en efficacité tout en réduisant certains coûts de structure. Ce forum d'une demi-journée vise donc à réunir, d'une part, les acheteurs de l'État, des établissements publics et des collectivités et, d'autre part, des entreprises offreuses de solutions permettant de répondre aux problématiques spécifiques des services publics (gestion de flotte, *smart building*, surveillance, pilotage à distance, etc.).

<https://www.entreprises.gouv.fr>

Paris, Centre Pierre Mendès France

8 - 16 décembre



### Salon nautique

Le Nautic, salon nautique international de Paris, regroupe chaque année, début décembre, toutes les filières des industries nautiques. Il devient à cette occasion le plus grand port *indoor* de France. En 2017, sur 30 000 m<sup>2</sup>, quelque 825 exposants avaient présenté plus de 1 000 embarcations, bateaux à voile ou à moteur, mais aussi les sports de glisse, les équipements, les nouvelles technologies, les services de la location, du tourisme et de la pêche, et tout l'environnement des loisirs nautiques.

<https://www.salonnautiqueparis.com>

Paris, Porte de Versailles



**13 décembre**

### Conseil de l'innovation

Le Conseil de l'innovation tiendra sa seconde séance le 13 décembre prochain. À cette occasion, deux nouveaux Grands défis seront choisis sur la base d'une consultation menée auprès des filières, des laboratoires de recherche, ainsi que des principales administrations en charge de la politique de l'innovation. Un directeur de programme sera recruté pour la mise en œuvre de chaque grand défi. Le processus de sélection des directeurs de programme pour les deux premiers grands défis IA est en cours.

**Lieu à préciser**



**19 décembre**

### Assises de l'embarqué

Cette 11<sup>e</sup> édition des Assises de l'embarqué, organisée par l'association Embedded France, sera dédiée au double thème des systèmes cyber-physiques et de la donnée au cœur des systèmes embarqués intelligents. Ce rendez-vous, qui a pour rôle principal de faire rayonner la filière de l'embarqué où la France est bien positionnée, est devenu l'évènement incontournable de l'écosystème concerné. Celui de cette année sera l'occasion d'évoquer les perspectives technologiques et économiques pour la filière, avec des applications dans de nombreux domaines industriels, et de remettre des prix aux entreprises les plus innovantes.

<https://www.entreprises.gouv.fr>

**Paris, Centre Pierre Mendès France**



## La filière chimie en région Centre-Val de Loire

La Direccte Centre-Val de Loire a publié en 2018 une étude sur "la filière chimie en région Centre-Val de Loire". La région compte 102 établissements employeurs et plus de 6 500 salariés dans l'industrie chimique, avec des métiers en tension.

<http://centre-val-de-loire.direccte.gouv.fr>



## Intelligence artificielle et travail

Ce rapport de France Stratégie s'inscrit dans la suite des travaux de France IA et étudie plus particulièrement les impacts de l'intelligence artificielle (IA) sur le travail. Ses applications promettent en effet de remplacer certains emplois répétitifs ou à forte régularité, d'appliquer un contrôle continu sur les employés, mais aussi de les assister dans leur travail. Pour répondre à ces enjeux, France Stratégie identifie trois types d'action à développer : étudier le potentiel de l'IA pour chaque filière pour mieux anticiper les évolutions, assurer la formation des travailleurs aux enjeux de l'IA et renforcer l'accompagnement de secteurs fortement impactés par le risque d'automatisation.

<https://www.entreprises.gouv.fr>



## Chiffres clés du e-commerce

Ce panorama annuel du e-commerce en France, publié par la Fédération e-commerce et vente à distance (Fevad), révèle une poursuite des tendances de ces dernières années, avec la progression du nombre d'entreprises de vente en ligne et du chiffre d'affaires total du secteur. Plus d'un français sur deux a acheté sur internet l'année passée, et certains produits s'achètent désormais fréquemment en ligne, comme l'électroménager ou les produits culturels. Le secteur est très concentré, avec seulement 0,6 % des sites réalisant plus de 10 millions d'euros de chiffre d'affaires par an et représentant au total 65,2 % du chiffre d'affaires du marché.

<https://www.entreprises.gouv.fr>



## Les enjeux de la blockchain

France Stratégie explique dans ce rapport le principe de la technologie de la *blockchain* en essayant de sortir des termes techniques pour permettre aux acteurs, notamment aux pouvoirs publics, d'appréhender le sujet. France Stratégie présente aussi des propositions d'orientation de la politique publique dans ce domaine de façon à donner aux acteurs une visibilité et un cadre juridique au sein duquel opérer. Avec l'augmentation de la valeur des crypto-monnaies, cette technologie a attiré l'attention de nombreux commentateurs, certains lui promettant un rôle disruptif dans le fonctionnement de nombreux secteurs.

<https://www.entreprises.gouv.fr>



## Insee Première : le commerce électronique

Cette enquête de l'Insee\* montre que les sociétés d'au moins 10 personnes implantées en France réalisent 17 % de leur chiffre d'affaires grâce à des ventes dématérialisées, via un site web ou par des échanges de données informatisés (EDI). Cette part est en hausse de 5 points en huit ans. Elle montre aussi que les entreprises françaises sont beaucoup plus nombreuses à acheter en ligne qu'à y vendre. Elle fournit des renseignements sur le montant total de la vente en ligne incluant le commerce BtoB et sur les difficultés des sociétés pour vendre leurs produits et services sur internet. Les très petites sociétés – moins de 10 personnes – reçoivent pour leur part rarement des commandes via un site web : seulement 6 % d'entre elles ont effectué des ventes en ligne en 2016.

<https://www.entreprises.gouv.fr>

\* Enquête publiée en mai 2018, données portant sur l'année 2015



## L'investissement des entreprises françaises est-il efficace ?

L'économie française, depuis plusieurs décennies, ne semble pas aussi performante en matière de compétitivité que les autres pays européens comparables. Pourtant, l'effort d'investissement des entreprises françaises n'est en général pas plus faible. France Stratégie se propose d'analyser cet apparent paradoxe.

<http://www.strategie.gouv.fr>



## 27 % des personnes de 60 ans et plus en situation d'exclusion numérique

Le Laboratoire société numérique a relayé une riche étude publiée par Les petits frères des Pauvres, portant sur les usages/non-usages du numérique par les personnes âgées. Les nombreux enseignements de cette étude, notamment sur les non-usages et sur les situations d'exclusion qu'ils peuvent aggraver, débouchent sur une série de recommandations concrètes dont l'application pourrait contribuer à réduire la fracture numérique liée à l'âge.

<https://labo.societenumerique.gouv.fr>



## Objets connectés et vie quotidienne : où en sommes-nous ?

Le Laboratoire société numérique fait aussi écho à deux études portant sur le développement en France des objets connectés. La première est une étude Pipame portant sur "les Marchés des objets connectés à destination du grand public". La seconde, commanditée par la Caisse des dépôts, s'intéresse aux perspectives de l'internet des objets dans une double perspective, économique et sociétale. Elle voit dans l'internet des objets « *une réponse à des besoins sociaux en pleine mutation : se déplacer et se faire livrer, habiter et travailler, se soigner et mieux vieillir* ».

<https://labo.societenumerique.gouv.fr>



## Tableau de bord mensuel de l'activité industrielle - Résultats d'août 2018

La hausse de la production manufacturière s'est poursuivie en août 2018 (+0,6% après +0,5%). Sur l'ensemble des marchés (intérieur et export), les prix de production des produits manufacturés sont restés quasi-stables en août 2018. Le solde manufacturier s'est quant à lui dégradé (- 1837 millions d'euros) en contrecoup de la nette amélioration du mois précédent (+2033 millions d'euros). Cette dégradation résulte de l'effet combiné d'un recul des exportations et d'une forte hausse des importations.

<https://www.entreprises.gouv.fr>



## Tableau de bord mensuel des services marchands - Résultats de juillet 2018

La production des services marchands non financiers est restée quasiment stable en juillet 2018. Les plus fortes baisses ont été enregistrées pour les arts, spectacles et activités récréatives et les autres activités de services. L'hébergement et restauration, les activités de services administratifs et de soutien et les activités spécialisées, scientifiques et techniques ont fléchi plus légèrement. Les activités immobilières ont pour leur part vivement augmenté, l'information et communication plus modérément. À noter : les créations d'entreprises de services marchands non financiers ont bondi en août.

<https://www.entreprises.gouv.fr>

